

La Gazette du LUMENSONESQUE



Le Capitole - Toulouse - Nicole PAYRASTRE

JUILLET 2007

N° 23

LE MOT DU MAIRE

12 Juillet, à la Mairie un Président chasse l'autre, nous venons de recevoir enfin le portrait du nouveau président.

Les hommes passent les nécessités demeurent... C'est toujours avec grand plaisir que je participe à la fête du 14 Juillet qui permet de nous rassembler pour communier par la pensée avec les nombreux jeunes du pays qui sont morts pour que vive la France, ensuite par un moment de convivialité autour d'un apéritif et la découverte de l'exposition de talents locaux, (cette année Nicole PAYRASTE et sa peinture, Mr TRANIER et ses Cazelles).

notre devise républicaine en la réinscrivant au fronton de notre mairie. Il y a plus de 200 ans nos ancêtres ont refusé la fatalité de l'oppression des riches contre les pauvres, des grands contre les petits. Aujourd'hui, face à la tendance de certains à vouloir nous faire croire que la mondialisation de nos échanges économiques rendent inéluctables l'appauvrissement des plus fragiles d'entre nous, que la réduction des droits sociaux est irréversible. Je tiens à rappeler que notre République est avant tout fondée sur les principes de partage et d'égalité. Que chacun d'entre nous aspire très justement à une société qui évolue dans le sens d'un véritable progrès, celui de l'égalité des droits et des devoirs.



Depuis plus de 200 ans nous n'avons pas trouvé de meilleure façon de l'exprimer que par ces mots « *Liberté – Egalité – Fraternité* ».

Désormais nous pourrions la redécouvrir sur la façade de notre mairie, première maison de citoyenneté et de démocratie.

Pour conclure je vous invite à découvrir cette nouvelle gazette.

La prise de la Bastille le 14 Juillet 1789 marque la 1^{ère} victoire du peuple de Paris contre un symbole de l'ancien régime. Cette journée révolutionnaire est instituée fête nationale de la République par loi du 6 Juillet 1880.

La célébration du 14 Juillet 1880 a été l'occasion de réinscrire sur le fronton des édifices publics la devise «Liberté, Egalité, Fraternité», définie comme principe de la République -

Aujourd'hui inscrite dans la constitution de 1958, elle fait partie intégrante de notre patrimoine national. En cette période où la montée du nationalisme, du racisme et de la xénophobie nous menacent, il m'a semblé important de rappeler la force de

A toutes et à tous bonnes vacances

Le Maire

Pierre ALBARIC



LES BREVES DU CONSEIL

Principales délibérations :

Centre Médical Fenaille «Hôpital Local». Le Centre Médical avait un statut juridique «Établissement Public Départemental». Le conseil d'administration dans son projet d'établissement souhaite le changement d'identité juridique, à savoir identité juridique d'hôpital local, pour mettre en adéquation le volume, l'activité sanitaire et le statut des personnels médicaux et non médicaux de l'établissement avec sa mission sanitaire. Le conseil municipal unanime accepte ce changement de statut.

Zone de développement (ZDE), consiste à étudier les zones potentielles pouvant permettre d'accueillir un parc éolien.

Dématérialisation du contrôle de légalité et modernisation par l'envoi numérique via internet des délibération ou des autres actes règlementaires. Signature de la convention d'objectif avec Monsieur le Préfet.

Arrêté du maire pour limitation de vitesse à 30 km/h dans la traversée du hameau de Serre.

Divers :

Dépistage de radon à l'école : les résultats des analyses sont négatifs, l'établissement ne présente aucun risque radon pour les occupants.

Compte administratif :

Excédent de 199 947.76 € en fonctionnement

Déficit de 90 722.72 € en investissement.

L'excédent de fonctionnement est reporté comme suit au budget primitif 2007 :

86 980.05 € en fonctionnement

112 967.741 € en investissement

Adopté à l'unanimité.

Taux des 4 taxes locales :

Encore une fois il a été décidé de ne pas augmenter le taux des 4 taxes. Le produit attendu est de 114 432 € contre 110 301 € l'année passée.

Budget primitif 2007 :

Fonctionnement : dépenses	498 602.09 €
recettes	411 622.04 €
excédent reporté	86 980.05 €

Equilibre du fonctionnement : 498 602.09 €

Investissement dépenses	256 000.00 €
reste à réaliser (2006)	22 244.99 €
déficit (2006)	90 722.72 €
recettes	368 967.71 €

Compte tenu de l'affectation du résultat de :
112 2967.71 €

Equilibre de l'investissement 368 967.71 €

Budget adopté à 8 voix pour et une abstention.

Travaux 2007 :

Une chape dans le coin barbecue de la salle a été réalisée par Fernand Da Costa.

La pose sur l'édifice de la Mairie de la devise « liberté, Egalité, Fraternité » réalisée par l'entreprise Barascud de Millau.

Programme d'éclairage public : Conclut Lasparets - Bécours - Vézouillac - Molières pour un montant de 7 838.82 € subvention du SIEDA 30% du H.T. travaux réalisés par l'entreprise Bousseilier.

Voirie : important programme d'entretien de la voirie communale à :

Molières 4 050 € Fenaille 3900 €

Randels 5 850 €

Engayresque vers la Blaquièrre 9 750 €

Descente vers les Cabasses 3 700 €

Larquinel—Bécours 2 175 €

Mialas 1 950 € Lasparet 975 €

Rouassas—Les Aldiguiès 4 055 €

Vézouillac avant pont SNCF 4 177.50 €

Coût total : 48 536.67 €

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Sévigné à partir du 22 août.

Matériel :

Achat d'une tondeuse tractée Honda

50 chaises pour la salle des fêtes

Débroussailleuse pour les écarts.

Ecole : du nouveau pour la rentrée prochaine. Magali Bach ayant demandé son changement c'est Isabelle Larguille qui va prendre en charge l'éducation de nos enfants. Pour cela elle sera secondée par deux nouvelles ATSEM Aurélie Cassan le matin et Sophie Alla l'après-midi.

Cantine: pour la rentrée, le service sera assuré par l'entreprise SUD AVEYRON RESTAURATION.

Commentaires de Mr Mayet Trésorier sur les comptes 2006 de la commune



MILLAU, le 20 juillet 2007

TRESORERIE DE MILLAU
SAINT-BEAUZELY VEZINS DE LEVEZOU
50 PLACE DES CONSULS
12102 MILLAU CEDEX

☎ 05 65 59 28 70

☎ 05 65 59 11 97

e. mail : T012033@cp.finances.gouv.fr

Affaire suivie par Daniel MAYET

☎ 05 65 59 28 71

LE TRESORIER DE MILLAU

à

Monsieur le Maire
12520 VERRIERES

OBJET : Fiches financières et documents de valorisation comptes 2006

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint d'une part le document de valorisation des comptes et d'autre part les fiches de ratios. Cet envoi concerne uniquement le budget principal de l'année 2006 de votre collectivité.

Les fiches de ratio appellent de ma part les commentaires suivants :

- Le fonds de roulement est en nette diminution, mais il reste confortable puisqu'il représente encore 5 mois de charges de fonctionnement. Sa baisse est liée au fait qu'il a permis l'autofinancement de travaux importants en 2006 sans recours à l'emprunt. Il n'y a donc rien d'alarmant.
- La capacité d'autofinancement est en baisse elle aussi, mais la comparaison doit tenir compte du versement en 2005 de l'indemnité pour la station d'épuration qui s'élevait à plus de 160 000 €. Nous retrouvons d'ailleurs le niveau de 2004. La CAF représente en 2006 environ 28 % des recettes de fonctionnement, ce qui est excellent.
- L'endettement est en légère diminution, le capital restant à rembourser ne représente que 4,5 mois de recettes de fonctionnement, ce qui est excellent.
- L'annuité, même si elle a progressé en 2006, reste insignifiante, puisqu'elle se situe à moins de 5% des recettes de fonctionnement.
- Les recettes et les dépenses de fonctionnement sont un peu supérieures aux moyennes départementales.

Je reste à votre disposition pour une étude plus approfondie de ces comptes et je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.



D. MAYET

PROJET EOLIEN DE VERRIERES

Chez nous les éoliennes sont des objets encore peu familiers. Ces grands moulins à vent du 3^e millénaire trouveront aisément leur place au sein des paysages ruraux et naturels, si leur implantation est le fruit d'un échange entre les acteurs concernés et fait l'objet d'une recherche constante de la meilleure intégration paysagère.



Les phares qui parsèment l'espace littoral sont devenus aujourd'hui des objets familiers. En Provence, l'utilisation du vent est une tradition, et les moulins sont devenus des symboles incontournables du paysage.

Hier les moulins à vent... aujourd'hui les éoliennes intégrées au paysage apportent une réponse aux enjeux posés par la production d'énergie en terme de protection durable de l'environnement.

C'est fin janvier 2006, que le premier contact fut pris avec la Société ECO DELTA Développement SA basée à Marseille, groupe indépendant qui a pour vocation de promouvoir, développer et exploiter des projets décentralisés d'énergies renouvelables. Le groupe détient actuellement un portefeuille de projets éoliens de plus de 400 MW et recherche de nouveaux sites en vue de la création de parcs éoliens.

Son offre représente une véritable opportunité pour la commune et les propriétaires fonciers concernés : ECO DELTA va ainsi contribuer au développement local par le versement d'une taxe professionnelle importante, la création d'emplois directs et indirects.

En tant que maître d'ouvrage ECO DELTA, assure toutes les phases de création du parc éolien depuis la prospection jusqu'à la mise en route de la cen-

trale et son exploitation. Aucun investissement n'est à la charge de la commune et des propriétaires fonciers.

Le parc éolien se compose d'une batterie d'aérogénérateurs connectés à un poste source relié au réseau EDF de distribution d'électricité.

ECO DELTA a choisi d'implanter en priorité des éoliennes d'une puissance de 1,5 à 2 MW; De couleur blanche, l'éolienne est constituée d'un mât métallique, d'un rotor à 3 pales de 60 à 80 m de diamètre, fixé sur une nacelle orientable qui pivote en fonction de la direction des vents, sa hauteur totale peut varier de 80 à 100 mètres.

Disposées en ligne ou en quinconce ces éoliennes sont distantes de 200 à 250 m les unes des autres. Tous les câbles électriques reliant les appareils au poste source sont souterrains.

Où en sommes nous à ce jour ?

Entre le choix du site, sur lequel seront implantés les éoliennes et, la mise en service de la centrale, les nombreuses étapes du projet vont nécessiter entre 24 et 36 mois.

1 étape le choix du site.

C'est fait, après plusieurs recherches le site définitif s'étend sur le Causse de la Blaquièrre de Molières au Nord à la Blaquièrre au Sud.

Après plusieurs contacts avec les propriétaires et la commune, et la signature des promesses de bail. le marquage sur le terrain des 8 éoliennes s'est effectué le 31/05 sous une pluie battante.

La déclaration de travaux pour l'installation provisoire du mat de mesure à Molières déposée le 8/01/2007 a été signée le 3/05/07. La pose du mât de mesure, la demande du raccordement ARD (accès au réseau de distribution), le relevé du terrain, l'étude d'impact préalable obligatoire au dépôt d'un permis de construire ; devrait nous conduire au dépôt du permis de construire vers la fin de l'année.

VERRIÈRES Cérémonie du 14 juillet

Les valeurs républicaines affichées au fronton de la mairie



SAMEDI À VERRIÈRES. Cérémonie du 14 juillet en présence de Jacques Godfrain et de Jean-Claude Gineste.

La célébration du 14 juillet est un temps fort de la vie collective de Verrières. Chaque année, la population est invitée à participer à la cérémonie qui commence par un recueillement sur le monument aux morts, où les noms de ceux qui ont péri pour la nation sont cités à haute voix. Cette année, Pierre Albaric a choisi pour son discours le thème des valeurs républicaines, issues de la révolution, pour rappeler les principes fédérateurs qui cimentent notre société et qui restent bien actuels. « La prise de la Bastille le 14 juillet 1789 marque la victoire du peuple de Paris contre un symbole de l'ancien régime. Cette journée révolutionnaire est instituée "Fête nationale de la République" par la loi du 6 juillet 1880. La célébration

du 14 juillet 1880 a été l'occasion de réinscrire sur les frontons des édifices publics la devise "Liberté, Egalité, Fraternité". Aujourd'hui elle est inscrite dans la constitution de 1946 et de 1958 et fait partie de notre patrimoine national. En ces temps mouvementés, où les repères s'effacent devant une mondialisation destructrice, où la montée du nationalisme, du racisme, de la xénophobie, menace l'unité du pays, il nous a semblé important de rappeler la force de notre devise républicaine en la réinscrivant au fronton de notre mairie », a commenté le premier magistrat. Le maire désigne alors la plaque en pierre du Gard où sont gravés en lettres dorées les trois mots sacrés. La plaque, réalisée par l'entreprise Ba-

rascud, vient d'être fixée cette semaine sur le mur de la mairie par Fernand Da Costa. Comment rêver de plus belle inauguration, qu'en ce jour de fête nationale. A la suite de cette cérémonie, Guy Cordier, adjoint chargé de la culture, a présenté l'exposition qui restera tout l'été et qui propose les œuvres de deux artistes de la communes : Nicole Payrastré et Jean-Paul Tranier. (Voir ci-contre). Après la visite, un apéritif « républicain » a réuni la population autour d'un verre. Puis, les plus anciens se sont dirigés vers la halle des fêtes pour partager le repas des « sages ». Et Verrières est une commune qui ne manque pas de « sagesse ». Ils étaient 91 autour de la table.

R.G.

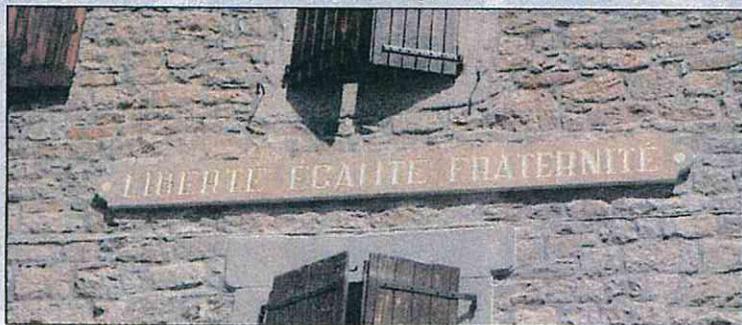


Une expo originale



Après cette évocation républicaine, Guy Cordier a capté l'attention des villageois en dévoilant le nom des artistes et le contenu de l'expo 2007. « Ce sont encore deux Verriérois qui assurent notre exposition. Nicole Payrastré habite notre village depuis deux ans et elle y a installé ses chevalets. Jean-Paul Tranier de Randels, succède à sa femme qui nous avait présenté ses miniatures en perle l'année dernière ».

Revenant sur la première, il évoque la méthode toute personnelle de l'artiste pour peindre ses tableaux. « Au départ elle peint sur un papier Canson, qu'elle vitrifie et patine avec des teintes un peu foncées. A dos, elle pose de la résine, qui, en se solidifiant fait gondoler légèrement la surface. De là, commence son dessin avec ses techniques - huile, gouache, collage, vernis à ongle ». De Jean-Paul Tranier, il rappelle l'origine de son violon d'Ingres : « Grâce à une demande de ses enfants, pour leur mariage, de leur confectionner un centre de table représentant un Cazelle exécutée en petite pierre de Lauze. Ce fut le départ d'une certaine façon de se reconverter et de s'occuper les mains et l'esprit ». Jean-Paul Tranier présente toute une série de reproduction miniaturisées, mais à l'échelle de ceux que nos anciens avaient su patiemment construire.



LA PLAQUE fixée au fronton de la mairie

IMAGES VERRIEROISES

EXPOSITIONS



LE TEMPS DES SAIGNEURS

En cette période électorale, chacun pense à améliorer son avenir par son scrutin.



Certains, sans doute les derniers survivants d'une dynastie qui s'éteint avec les ans, font revivre le passé.... « LE TEMPS DES SAIGNEURS » pour améliorer leur ... casse-croûte.

En effet, une bande d'irréductibles continuent nos vieilles traditions Gauloises et font largement ripaille de leurs exploits.

ATTENTION :

- sur la romaine... 310 k. au compteur.

Ici point d'excès de vitesse pas de suspension si ce n'est pour jambons (30 kgs), saucisses et saucissons. Une abondance , une pléthore de boudins, pâtés, fri-candeaux fromage de tête et toutes ces bonnes choses issues d'un animal élevé à la ferme sur notre causses.

... Comme dirait quelqu'un... que du naturel !!!!

Ah !!! Que de fameux déjeuners en perspective accompagnés d'une bonne miche de Vézouillac et le fameux vin des « Côteaux de Cayssou ».

Un initié



REPAS DES SAGES



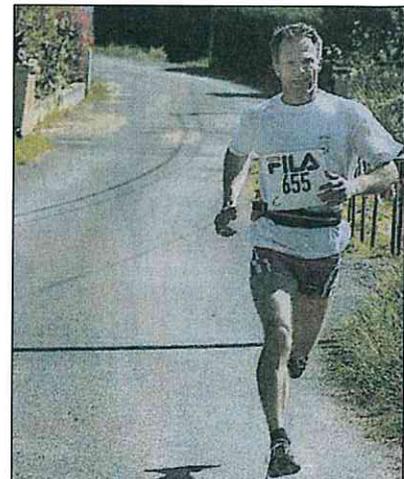
Comme toujours la gastronomie et la bonne humeur étaient au menu.

Course pédestre 6° foulées riviéroises

Un bon cru pour Pascal Pinard

Il a bouclé les 15 kms en 1 h 03

Oui, il court régulièrement. Mais non, il ne porte pas souvent son dossard, Pascal Pinard participait à Rivière-sur-Tarn à l'une de ses rares compétitions de la saison. Et devinez quoi ? Il s'est fait plaisir en gagnant





DANS LE RETROVISEUR

LA CARAVANE DU CHEMIN DE FER

Verrières de 1869 à 1876



Le nombre d'actes de l'état civil de la commune de Verrières a doublé durant cette période. Les ouvriers qui travaillaient sur le chantier se déplaçaient tels une caravane sur le circuit de la ligne actuelle. Exemple : il arrivait que des enfants de mineurs ou employés des chemins de fer, nés quelques années plus tôt à Saint-Rome de Cernon, Saint-Georges, Milau, décèdent à Verrières. Une fois les travaux de construction de la ligne à Verrières, la caravane des ouvriers poursuivait sa route vers Séverac et la Lozère. Aussi soudainement que je les vois apparaître dans l'état civil en décembre 1869, ils disparaissent vers 1876.

Papa me disait sans autre précision que son grand-père lui avait parlé de cette période du chemin de fer ; il en avait gardé, me disait-il un grand souvenir. Je comprends maintenant pourquoi. La vie a beaucoup changé dans le pays.

Mialas : la population de ce petit village qui comptait avant 1869, 9 familles, compte à partir de 1869, 18 familles de plus : mineurs, cantonniers, charpentiers, maçons, terrassiers, cambusiers, dont les noms sont totalement étrangers au pays, 3 cambusiers, 1 boulanger, 1 boucher, 1 épicier, ces professions n'existaient pas auparavant. Le phénomène s'est amplifié à partir de 1872 : j'ai comptabilisé 33 familles de plus en 1872. Les autres villages à proximité de la ligne : Serres, Vézouillac, connaissent le même phénomène.

Vézouillac accueille de 1869 à 1871, 4 ou 5 familles, puis 36 familles de 1872 à 1876. Ce sont des familles de mineurs, cantonniers, cambusiers, un boucher, un épicier et plus précisément des employés de chemin de fer.

Serres accueille 18 familles qui s'y succèdent jusqu'au début du XX^{ème} siècle, dont beaucoup de cantonniers et une garde-barrière, métier concédé aux femmes, souvent épouse de cantonnier.

La Souque Haute, la Souque Basse, et Las Parets, accueillent 6 familles. Les ouvriers du chemin de fer sont concentrés dans ces villages ou aux abords. La Barraque de Lacombe, auberge ouverte en 1830 par la famille du même nom est pleine à craquer. L'auberge du Bel Air tenue déjà par la famille Ricard héberge également des travailleurs de la ligne de chemin de fer.

Le village –intra muros– de Verrières n'accueille pas cette population, car trop éloigné du chantier. On peut se demander où ils vivaient, les maisons ne semblent pas avoir poussé comme des champignons, donc ils sont hébergés chez l'habitant. A Vézouillac, la famille Guy transforme à la hâte des galeatas au-dessus du poulailler ou des écuries en chambres, (information donnée par un descendant de cette famille). On peut supposer que d'autres habitants de ces villages ont agi de même en accueillant ces familles, ce qui procurait un revenu supplémentaire non négligeable.

A Mialas, également. Il y avait alors les familles Gaven, Gavalda, Lacombe, Roudil, Canillac, Héran, Verdier, Ambec, Laurent. Pendant cette période, la famille Lacombe avait migré à Engayresque, en plus de leurs terres, ils étaient fermier de Monsieur Talon propriétaire à Engayresque, (le père de mon arrière-grand père y est décédé en 1869). Ils continuaient à cultiver leurs terres de Mialas et la Barraque et avaient prêté les bâtiment et leur four à pain à l'équipe du chantier. Le jeune Eugène Lacombe (décédé à 20 ans en 1880) avait appris à cette époque-là le métier de boulanger. Après le départ de la caravane ils sont revenus à Mialas.

Les ouvriers du chemin de fer ne sont pas originaires du pays, d'après les actes de décès ou de mariage, ils viennent des Pyrénées, de la Corrèze, de la Lozère, de la Haute-Loire, du Gard, du Lot, du Pas de Calais, des Charentes, de la Nièvre, de l'Ain, de la Haute Vienne et quelques uns de plus loin encore. Ils portent des noms inusuels dans les pays.

A partir de 1870, et de manière continue, les jeunes originaires de la commune ont trouvé, grâce au chemin de fer l'occasion d'exercer de nouveaux métiers et se sont exilés parfois très loin : (Jules Unal, de Las Parets, marié à Hélène Lacombe de La Barraque, au début du XX^{ème} siècle travaillait au chemin de fer à Cagnes sur Mer (06) au moment de son mariage).

Bouviala Cyprien, enfant du pays, devient aigilleur, son épouse est garde-barrières à Vézouillac ; Joseph Vidal, originaire de Vézouillac, ayant épousé Henriette Lacombe de Bécours est chef de chantier puis employé au chemin de fer.

C'était le début de l'exode massif de nombreux jeunes du pays.

Gisèle Husson née Lacombe

SOLEIL ET PETITS FOURS AU CENTRE MEDICAL FENAILLE LE 8 JUIN



Vendredi 8 juin, sympathique après-midi avec les élus, l'association de bénévoles les « Amis de Fenaille », les résidents avec leur famille, le personnel.

En effet, à l'initiative des « Amis de Fenaille », une visite du site avec présentation des nouveaux aménagements extérieurs était organisée. Grâce au généreux soutien des élus, et mécènes privés, l'établissement a pu acquérir ces derniers mois une dizaine de **bancs en bois** installés tout autour du bâtiment et fort appréciés lors des promenades tout au long de l'année.



L'an dernier, Mr TEULIER Directeur du Centre Médical Fenaille, s'est occupé de faire réaliser un **chemin goudronné** qui relie le bâtiment nord à la partie sud.

Sur le devant du bâtiment central, un **parcours santé**, avec barres parallèles pour faciliter la marche, plots et barres en bois (à contourner comme dans un slalom) est déjà en place depuis de nombreuses années très apprécié des petits et grands.

Déjà, grâce à l'opération « Plus de vie » avec la Fondation Hôpitaux de Paris, Hôpitaux de France qui subventionne les projets à 50 % de leur coût, le Centre Médical Maurice Fenaille avait pu acquérir un **mini bus** pour les sorties des résidents et aussi la mise en place d'une **boutique de vêtements**, « Au fil des Causses » il y a quelques années.

Il s'agit maintenant d'aménager un **jardin sécurisé** et adapté à la population du long séjour, un endroit agréable et ombragé qui permettrait aux résidents de déambuler à leur aise et de recevoir leur famille. Avec les subventions et les dons reçus, c'est une aide non négligeable que reçoit l'établissement qui a depuis longtemps ce projet. Actuellement, il s'agirait de mettre un portail électronique pour sécuriser le parc, d'y installer une tonnelle pour l'ombrage et une balançoire pour les enfants.

Grâce aux dons et subventions, notamment ceux de la municipalité de Verrières les « **Amis de Fenaille** » financent de nombreuses animations tout au long de l'année et participe activement aux différents projets de l'établissement. Les bénévoles jouent en effet un rôle essentiel dans la vie des résidents pour rendre leur séjour plus agréable et leur offrir une ouverture sur l'extérieur.

De son côté, la « Croix rouge » de Séverac participe en nous offrant un spectacle musical chaque année.

Au cours de cette visite, chaque élu, chaque membre de l'association a pu se rendre compte de l'avancée des aménagements extérieurs qui vont s'améliorer petit à petit.

Le Centre Médical Fenaille, par la présence de nombreux élus cette après-midi là, est conforté dans son rôle essentiel dans la vie locale et dans sa place dans le territoire de santé du Sud Aveyron au service des personnes âgées.

L'école de VERRIERES invite LE SENEGAL

Durant la semaine du 25 au 29 juin, Moustapha Gueye, intervenant sénégalais a initié les enfants de l'école aux percussions (djembé, claves), aux chants et aux danses africaines.

Cet apprentissage a abouti à un spectacle de une heure riche en couleur, en musique et en émotion qui a conquis les spectateurs. La soirée s'est poursuivie autour d'un repas sénégalais préparé par Moustapha Gueye et les parents d'élèves. Les enfants de l'école ont été enchantés par cette dé-

couverte de la culture africaine transmise avec beaucoup d'humour, de professionnalisme et de gentillesse par Moustapha Gueye.

Remerciements à l'Inspection de l'Education Nationale, à la Mairie de Verrières, aux parents d'élèves qui ont rendu possible cette aventure.



Association des PARENTS D'ELEVES

En ce début de juillet l'année scolaire s'achève. L'association des Parents d'élèves a organisé quelques activités tout au long de ces mois passés.



Quelques soirées belote ont animé la salle des fêtes au cours du 1er semestre 2007.

Du 25 au 29 juin la culture africaine a envahi l'école de spectacle de clôture a enchanté petits et grands. Les parents ont aidé à la préparation et au service du repas.



Merci à vous tous d'avoir répondu présents à leur invitation. Un grand merci également à Mr le Maire, au Conseil Municipal pour leur soutien fi-

nancier ; à Mme Bach notre institutrice pour son investissement aux côtés de l'APE ; à Marie-Christine, Nadège, Valérie, Caroline et Agnès pour leur aide précieuse auprès des enfants.

Le quine de l'école aura lieu cette année le samedi 25 août 2007, mais passez de bonnes vacances, nous en reparlerons après.....



Association communale de CHASSE agréée

Nous sommes déjà à l'orée d'une nouvelle saison de chasse, le bilan de la saison 2006/2007 a été plutôt moyen dans son ensemble.

Bilan sur le terrain :

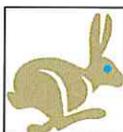


Le faisan : gibier de tir, il a contribué à garnir quelques gibecières et éviter les bredouilles.

Le perdreau : c'est encore bien défendu, il reste quelques spécimens sur le terrain, mais le printemps pluvieux risque de contrarier sa reproduction.

Le lapin : quant à lui, continu de se repeupler, pourvu que cela continue et que les différentes maladies ne viennent pas contrarier son bonhomme de chemin. Au cours du mois d'août, une journée sera fixée pour installer les filets pour couvrir le parc à lapins. A propos de filet, le bureau et l'ensemble des sociétaires, remercient Monsieur Blanc Denis pour son appui auprès de la fédération des chasseurs de l'Aveyron. Une garenne sera construite sur la société toujours au mois d'août. Tous ces travaux demandent de la main d'œuvre, aussi nous ferons appel à toutes les bonnes volontés par voie de presse (via le journal de Millau) ou vous pouvez contacter un membre du bureau.

Le lièvre : toujours en plan de chasse, le prélèvement est en légère augmentation par rapport à la saison précédente. Le comptage du printemps semble indiquer une bonne saison en perspective.



Le chevreuil, plan de chasse réalisé. Sur certains secteurs, nous avons pu constater une baisse de cheptel. Mais l'espèce ne se porte pas si mal en général.

Le sanglier : les différentes équipes ont fait leur travail. Les populations de sangliers sont en baisse sur notre A.C.C.A est par conséquent les dégâts aussi.



Cette saison avait été mise en place une feuille de prélèvement petit gibier qui nous aurait permis de suivre l'évolution de nos lâchers et pouvoir faire un point en fin de saison. Nous regrettons le peu d'intérêt qu'ont porté la majorité de nos sociétaires à cette expérimentation, tout en remerciant ceux qui ont joué le jeu. L'expérience sera reconduite cette saison, en espérant que tous les chasseurs, cette fois ci, jouent le jeu et s'investissent dans la vie de notre A.C.C.A.



Réserve de Fenaille : de nouveaux panneaux seront mis en place avant l'ouverture.

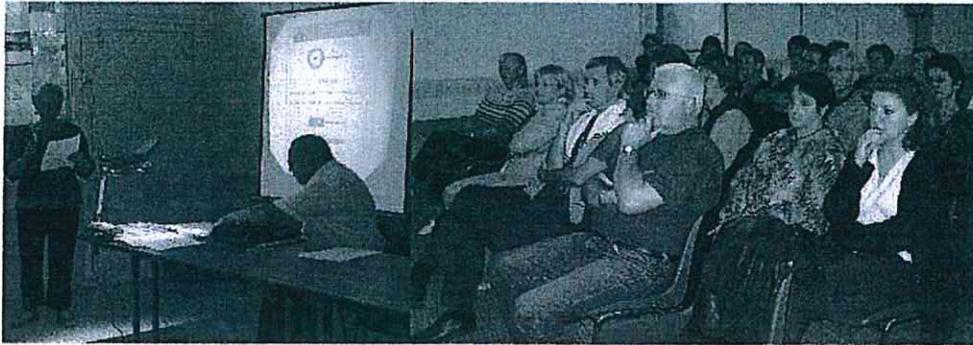
Nous rappelons à tous les chasseurs de respecter les cultures, les clôtures, de bien refermer derrière soi les enclos, respecter les propriétaires des terrains sur lesquels nous chassons.

Notre assemblée générale se tiendra le 10 août, en espérant que vous y viendrez nombreux.

Bonne saison à tous



L'ADMR : LE SERVICE A DOMICILE ET LA QUALITE



L'ADMR « Causses et Vallée du Tarn » a tenu son Assemblée Générale à la Salle des Fialets le 07 Juin 2007, en présence de nos élus, nos adhérents et nos intervenantes.

Jean-Pierre VARANFRAIN, président, a fait une rétrospective des faits marquants de l'année 2006 écoulée. Une activité plus importante que les années précédentes, mais également de plus en plus d'intervention dans l'urgence. Le développement des services à la personne avec le Plan BORLOO, la mise en place d'un service accompagnement transport pour les personnes aidées, isolées. La mise en place dans l'Association, de la télégestion, un système de saisie moderne et très performant des heures d'intervention et enfin la Démarche Qualité et en avant première, la réalisation d'un état des lieux sur le fonctionnement de notre Association : ce qui va bien et ce qu'il nous faut améliorer.

Marie-Hélène PEAUDEAU, secrétaire de l'Association, nous a présenté le bilan d'activité ; soit en quelques chiffres : 276 personnes aidées, 29 salariées dont 21 équivalent temps plein, cela représente également 26 530 heures d'intervention pour 235 600 Kms parcourus. Il s'agit là de l'activité globale : bénéficiaire, mandataire et famille. Notre service portage de repas dans la Vallée a livré 8 574 repas pour 49 bénéficiaires.

Robert POMAREDE, trésorier de l'Association nous a fait connaître les bilans financiers qui représentent une activité économique de : 523 211 € pour les emplois prestataire, 10 179 € pour les emplois mandataire et 72 981 € pour le service portage de repas. Tous ces comptes sont équilibrés.

Il a été procédé au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration. L'ensemble des membres a renouvelé son mandat. Un grand merci leur a été adressé pour ce qu'ils ont apporté à l'Association et pour leur volonté à vouloir continuer. A cette occasion, nous avons fait savoir aux membres de l'Assemblée que nous étions en recherche de nouveaux bénévoles et plus particulièrement sur la commune d'AGUESSAC. Pour terminer, il a été présenté à l'Assemblée la mise en place de notre Démarche Qualité, avec pour finalité à fin 2009, l'obtention de la Certification à la Norme NF X 50-056 « Service aux personnes à Domicile ».

Dans ce climat d'optimisme et de convivialité nous ne pouvions que nous quitter dans la bonne humeur en prenant tous ensemble le verre de l'amitié.

ADMR « Causses et Vallée du Tarn »
Maison des Services, place du Mûrier 12520 AGUESSAC
Tél. Fax : 05.65.61.07.29
e-mail : admr.causses@wanadoo.fr

Lever du Soleil

sur le Scoutisme

1er août 2007

Le 1er août 2007 des millions de Scouts et anciens Scouts, venant de toutes les régions du monde célébreront l'aube d'un nouveau siècle de Scoutisme. Ce sera le grand jour pour célébrer le passé, le présent, et encore plus important, l'avenir du Scoutisme.

Le 'Lever du Soleil sur le Scoutisme' aura lieu exactement cent ans après que Baden-Powell eut inauguré son camp expérimental sur l'Île de Brownsea. Au fur et à mesure que le soleil se lèvera sur le monde, les Scouts se rassembleront dans des millions de lieux pour renouveler leur Promesse, faire une bonne action, présenter nos Dons pour la Paix et célébrer avec nos communautés.



Où serez-vous pour ce jour spécial?



Les Eclaireuses Eclaireurs De France vous invitent les 31 juillet et 1^{er} août 2007, dans leur Centre international de Bécours, pour célébrer ce 'Lever du Soleil sur le Scoutisme'.

Ensemble, après une nuit magique ponctuée d'un concert, d'une veille de feu, de chants, de jeux, d'ateliers nocturnes, de temps d'échanges et de partage autour de l'Histoire du Scoutisme en général et des EEDF en particulier... les éclés, guides ou scouts et anciens éclés, guides ou scouts pourront renouveler leur Promesse ou prononcer leur Engagement sur la 'Règle d'Or', puis assisteront au départ, pour Dakar, de la 'Caravane de la Paix'.

LE FOYER RURAL

REVEILLON DE LA ST SYLVESTRE



Le foyer rural avait mis les petits plats dans les grands. Une cinquantaine de personnes étaient réunies dans une ambiance conviviale, au son des deux disquaires Bernard et Laurent. Une belle façon de bien commencer l'année.

~~~~~

Le 6 Janvier se déroulait la remise des prix du concours de « **MAISONS ILLUMINEES** ». Dix maisons furent récompensées.

1<sup>er</sup> prix : Mr et Mme Loupiac, Vézouillac

2<sup>e</sup> prix : Mr et Mme Tourraine, Verrières

3<sup>e</sup> prix : Mr et Mme Gély, La Graillerie

~~~~~

Le 24 Mars « **OPERATION NETTOYAGE DU LUMENSONESQUE** »

L'objectif de cette démarche était de sensibiliser les gens et plus particulièrement les jeunes au respect de l'environnement. Un bon nombre d'enfants ont participé à cette journée. Pour une pre-



mière, une camionnette de déchets a été récoltée, entre la Graillerie et la passerelle de Pesquié. Après l'effort un goûter était offert à tous ces bénévoles en culotte courte. Tout travail mérité salaire.

~~~~~

Samedi 2 Juin Verrières a participé au **TOURNOI VETERAN DE FOOT d'Aguessac**. Après une rude journée l'équipe Verriéroise a terminé sur la



plus haute marche du podium. C'est avec un bon esprit d'équipe, et malgré un manque de condition physique que les joueurs se sont donnés rendez-vous pour l'année prochaine.

~~~~~

Le **FEU DE LA ST JEAN** a eu lieu le 23 Juin. Les moules frites ont été comme toujours excellentes. Les enfants ont dansé autour d'une marionnette enflammée à la nuit tombante.

~~~~~

## Les 3-4-5 AOUT « **VERRIERES EN FETE** »

\* **Vendredi 3** : moules frites sauce « Olive »  
Soirée dansante.

\* **Samedi 4** : 19 h repas traditionnel  
« Saucisse Verriéroise » qui attire toujours autant de monde, accompagné de la « disco mobile Vignaise » toujours fidèle à Verrières.

\* **Dimanche 5** : repas panier sous la halle  
17 h concours de pétanque en triplé à la mêlée trophée « Pascal Donné » sans oublier pendant le week-end « la pesée du jambon ».

~~~~~

En ce temps de festivités et de retrouvailles estivales une pensée pour Marie-Hélène.

GASTRONOMIE

Cuisine du Soleil d'ALBA



PAIN A L'AIL

*pour 6 personnes
préparation 10 mn
cuisson 10 à 15 mn*

Ingrédients :

- 150 g de beurre mou
- 3 gousses d'ail écrasées
- 2 cuillères à soupe de persil frais haché
- Poivre
- 1 baguette longue ou 2 baguettes courtes

Préparation :

Faire préchauffer le four thermostat 7 (210°). Mélanger soigneusement le beurre, l'ail et le persil dans un bol. Poivrer à volonté et remuer. Couper les pains en tranches épaisses. Etaler le beurre aromatisé sur les côtés de chaque tranche, et reconstituer la baguette sur une grande feuille de papier aluminium. Envelopper soigneusement le pain et faire cuire à four très chaud pour 10 à 15 minutes. Il faut que le beurre fonde et que le pain soit chaud. Il peut être cuit au barbecue au-dessus de braises ardentes une dizaine de minutes également.

Conseils / compléments : ce pain est un pur délice en accompagnement des grillages d'été, et pourquoi pas en apéritif à grignoter comme des biscuits !



BOUILLABAISSÉ FACILE

*pour 4 personnes
préparation 15 mn cuisson 10*

Ingrédients :

- 6 pommes de terre
- 1 poireau
- une boîte de pulpe de tomates
- ail, safran, sel, poivre, huile d'olives, vin blanc
- 4 filets de rascasses
- 500 g de moules
- quelques gambas (facultatif)

Préparation :

Mettre au fond d'une cocotte minute de l'huile d'olives, une couche de pommes de terre coupées en lamelles, une couche de poireau coupé en rondelles, une couche de tomates, recommencer, pommes de terre, poireau, tomates.

Couvrir aux trois quarts de vin blanc, mettre la dosette de safran et l'ail pressé.

Poser dessus les filets de poissons, les moules grattées et lavées, les gambas, sel et poivre.

Fermer la cocotte. Quand elle siffle, laisser cuire à feu doux 10 à 15 mn.

Ouvrir, c'est prêt et c'est bon !!!

Sans oublier un petit blanc du Sud Picpoul de Pinet par exemple.



LE CARNET DE LA GAZETTE

BIENVENUE

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous :

- Philippe DECAYEUX qui a racheté la maison CHANAUD au Bourg.
- Le docteur GOUT et Madame à Lintrade, ancienne propriété de la famille ESPERCE;
- Alexandra, Jérôme JOIE et leur fils Maxime à Mialas où ils ont repris l'exploitation de René GAVEN.
- Paule , Marc LAFON et leurs enfants Lucas, Justine et Louis à Engayresque au restaurant Le Bel Air.



NAISSANCES

Avec retard nous apprenons les naissances de :

- **BORIS** fils de Margarita HRISTOVA et Mickaël GUILBAUD petit-fils de Mr et Mme Eric Panafieu de Lasparets.
- **MALO** TRANIER à Toulouse, petit-fils de Mr et Mme TRANIER et arrière petit-fils de Rosa AMBEC de Randels.
- **KENZO**, le 22 mars, fils de Christelle JOULIE et de Michel SEGURA, petit-fils de Mr et Mme Claude JOULIE de Randels.
- **ANNA**, le 24 mars, fille de Marion DELON et de Frédéric PINOI DOMENECH Verrières « le presbytère »
- **MATHILDE**, le 6 avril, fille de Anne BANNES et d'André NESPOULOUS petite-fille de Mr et Mme Jean Bannes de Molières.
- **CASSANDRE**, le 4 mai, fille de Corinne BADAROUX et de Jérôme MONTEILLET, petite-fille de Mr et Mme Léonce BADAROUX de Conclus.
- **MANON**, le 15 juillet, fille de Stéphanie JOULIE et de Guillaume FONCHIN, petite-fille de Mr et Mme JOULIE de Randels.

Tous nos vœux de bonheur à ces petits.

MARIAGE



- Le 19 mai d'**Alexandra PRELIS et Jérôme JOIE** exploitant agricole à Mialas.

Tous nos compliments et vœux de bonheur à ce jeune couple



~~~~~

## DECES

- **Robert SOULAGES** le 9 janvier domicilié aux Crouzets—Conseiller municipal durant 24 ans Robert était une figure du Conseil qu'il animait par son franc parler et ses plaisanteries.
- **Eli UNAL**, le 4 février domicilié à la Graillière père de Monique GELY conseillère municipale et papy de Jean-Jacques Douziech employé communal. Sa silhouette tel un berger contemplant son troupeau restera dans nos mémoires.
- Yvonne VIDAL née QUATREFAGES le 6 février, domiciliée à Vézouillac, elle était la mère de Gaston .
- Jeanne MIGAIROU née GINESTE décédée à Millau, elle était la maman de Pierrot MIGAIROU.
- Paulette ALA veuve LUBAC, décédée à Millau.

*Sincères condoléances aux familles.*



## LAUREATS

Nous sommes heureux de vous communiquer les résultats portés à notre connaissance :

- |                   |                          |
|-------------------|--------------------------|
| - Anaïs LLOBEL    | CAP service restauration |
| - Thomas PONS     | BEPC mention bien        |
| - Emeric BOUTIN   | BAC ES                   |
| - Raphaël PONS    | BAC S mention très bien  |
| - Muriel CARRIERE | CAPES D'Espagnol         |

*Félicitations pour ces succès.*

## INFOS UTILES

**Transports scolaires** : nous vous informons qu'à partir de la rentrée prochaine le transport scolaire concernant les élèves utilisant le service de Kéolis Verrières-Aguessac a été pris en compte par le Conseil Général. A cet effet les familles dont les enfants emprunteront ce service doivent se mettre en contact avec l'entreprise KEOLIS au 05 65 61 30 88, une carte leur sera délivrée.



### CANTINE



À compter de la rentrée le repas cantine passera à 2,44 €



### PASSAGE DU BIBLIOBUS à VERRIERES

**De 14 h 00 à 14 h 40**  
Jeudi 6 septembre - Vendredi 5 octobre  
Jeudi 8 novembre - jeudi 6 décembre  
Jeudi 10 janvier 2008



### Chaque semaine : passage le

**JEUDI 9 h du Poissonnier**



**MARDI et VENDREDI à 11 h 45**  
**Boulangier Pâtissier d'Aguessac**

*Pendant l'été les mardi - jeudi et samedi*  
*à 11 h 45*

**MARDI à 17 h à CONCLUS**  
**Boulangier Pâtissier de Vezins**



**Le secrétariat  
de la mairie  
sera fermé  
du 9 août au  
31 août inclus**



### ALLO MON- SIEUR LE MAIRE

Le

Maire reçoit  
sur rendez-vous

**Tél secrétariat 05 65 59 71 52**

## EMBALLAGES MENAGERS A RECYCLER

Je dépose en mélange dans le sac jaune et/ou le container à couvercle jaune :

Tri, mode d'emploi



- bouteilles et flacons en plastique (bouteilles d'eau, de jus de fruits, de sodas, flacons de produits ménagers et de produits de toilette...)
- bouteilles d'huile, de vinaigrette, de ketch'up...
- sacs et films en plastique



- briques alimentaires
- cartons, cartonnettes
- papiers (journaux, prospectus...)



- boîtes métalliques (boîtes de conserve propres, canettes de boisson, aérosols, bidons de sirop...)

► **Les Interdits :** verre, déchets verts, textile, chaussures, restes alimentaires ...

► **Les petites erreurs à éviter :** barquettes en plastique ou en polystyrène, pots de yaourt, emballages en polystyrène, paquets de café ou de chips...

Les emballages à recycler doivent être propres et vides. En cas de doute, je les jette dans la poubelle habituelle (ordures ménagères non recyclables)



## VERRE

Je dépose dans le container à verre :



les bouteilles, pots et bocaux en verre uniquement. (sans couvercle, sans bouchon)

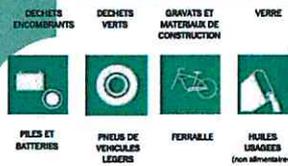


- Ne pas déposer les déchets ménagers polluants dans les sacs poubelles ou dans les bacs : peintures, solvants, néons, batteries, piles, huiles de vidange...
- Ne pas déposer d'objets encombrants (électroménager, meubles, matelas...) sur le domaine public (pas de collecte par les services communaux).

VOTRE SOLUTION :

## LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Déchets acceptés



DMS ou Déchets Ménagers Spéciaux

- Solvants, acides
- Produits phytosanitaires
- Pots contenant des restes de peinture
- Néons
- Piles
- Batteries
- Etc...

### HORAIRES

#### D'OUVERTURE :

- Du lundi au vendredi de 15h à 19h
  - Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
  - Le dimanche de 9h à 12h
- Fermé les jours fériés

- Cartouches et toners d'imprimantes ou de fax.
- Déchets de soins piquants ou tranchants.
- Déchets d'équipement électrique et électronique : TV, ordinateurs, électroménager, convecteurs...

Rue BAC, Z.I. Sud (près du Pont submersible)  
12 100 MILLAU  
Tél / Fax : 05 65 59 78 07

## DECHETS VERTS

Les déchets verts (tontes, branches, feuillage...) sont interdits dans les sacs poubelles noirs et jaunes et dans les containers.

2 solutions : les composter chez soi ou les déposer en déchetterie.



## INFOS UTILES (suite)



CONSEIL GÉNÉRAL  
de L'AVEYRON

# ALLO TAD'



## TRANSPORT A LA DEMANDE VERRIERES



Le Transport à la Demande est un service public co-financé par le Conseil Général de l'Aveyron, le Conseil Régional Midi Pyrénées et la Communauté de Communes du Tarn et de la Muse.

Ce service est ouvert à tous, fonctionne aux jours et horaires indiqués ci après.

Il convient de prévenir **Keolis Aveyron** la veille de votre déplacement. Celui-ci vous prend et vous ramène à votre domicile.



L'inscription est obligatoire avant la première utilisation du service. Pour cela, appelez **ALLO TAD' au 0 810 600 340** qui prendra vos coordonnées complètes afin de créer un fichier client pour ne pas avoir à vous demander les informations à chaque réservation.

Suivant le nombre de réservation, **Keolis Aveyron** peut être amené à changer de véhicule ou de transporteur. Pour identifier le véhicule, des plaques « **ALLO TAD'** » sont apposés sur le véhicule dédié.

| Vous habitez à | Vous souhaitez vous rendre à | Jour de fonctionnement | Horaires |          | TARIFS       |                |
|----------------|------------------------------|------------------------|----------|----------|--------------|----------------|
|                |                              |                        | Départ à | Retour à | Aller simple | Aller / Retour |
| VERRIERES      | MILLAU                       | Vendredi               | 9h00     | 12h00    | 4,00 €       | 6,60 €         |
|                |                              | Mercredi               | 13h30    | 17h00    |              |                |

**ALLO TAD' 0 810 600 340**  
(renseignement et réservation)

**Keolis**  
Aveyron



ARE Lozère Grands Causses  
Bâtiment EDF  
CITE DES CARMES  
48000 MENDE

**A AFFICHER**

*Information des clients*

**COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX**

Commune de VERRIERES

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Electricité de France, l'ARE Lozère Grands Causses, réalise actuellement des travaux sur votre commune qui nécessiteront une interruption de fourniture d'électricité

**le vendredi 10 août 2007 entre 15h30 et 17h30**

aux endroits suivants :

BOURG  
LA FARGUE  
LE MOULIN  
MOULIN D AMBEC

**le vendredi 10 août 2007 entre 13h30 et 15h30**

aux endroits suivants :

LA GRAILLERIE





*C'est avec une grande peine que nous apprenons la maladie du marronnier.*

*Il avait été planté en 1848 comme arbre de la Liberté.*

*Compte tenu du danger il sera abattu et remplacé.*

